

Le magazine de la Communauté de Communes du Bassin

Avril Mai Juin 2019





Vous aider à faire toujours plus d'économies



Nous l'annoncions dans le précédent numéro de Vert & Bleu: la Régie des déchets du Bassin de Marennes a décidé de baisser ses tarifs de collecte des ordures ménagères afin de récompenser vos efforts en faveur du tri. Les économies réelles que vous pourrez faire sont présentées en page six de ce nouveau numéro.

Cette mesure s'accompagne d'autres actions: la fourniture de composteurs mais aussi de poules, et surtout l'extension des consignes de tri aux emballages plastiques et en aluminium, qui vous permettront de faire de nouvelles économies en réduisant le volume de déchets mis dans la poubelle grise.

Par ailleurs, la Communauté de Communes vous aide à faire des économies dans le domaine de l'énergie, en mettant à votre disposition les compétences d'une conseillère de l'Espace Info Énergie. Nous vous apportons également une aide financière directe pour la rénovation de votre logement, et vous proposons les services de l'agence Soliha pour monter votre dossier.

Enfin les taux d'imposition ne seront pas augmentés en 2019 et la taxe GEMAPI ne sera pas perçue.

Toutes ces mesures en faveur du pouvoir d'achat doivent vous permettre de vivre mieux, dans un contexte économique et social de plus en plus tendu. Elles ne sauraient toutefois porter complètement leurs fruits si nous ne mettions pas l'humain au cœur de nos préoccupations.

C'est ce que nous faisons au travers du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes qui apporte le lien dont notre territoire à besoin. Que ses agents, mis à l'honneur de ce numéro, en soient remerciés.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Président Mickaël Vallet

A witie's republicaines Mickael Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes

10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage

Tél. 0546859841 - Fax. 0546855441

Email: contact@bassin-de-marennes.com

Horaires au siège: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.bassin-de-marennes.com

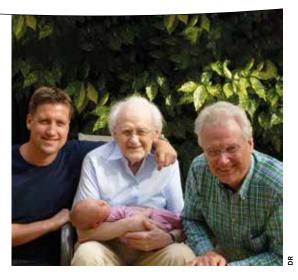
Directeur de la publication : Jean-François Lagarde

Coordination et rédaction : Olivier Thimonier Comité de rédaction : Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet,

Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon

Conception maquette: RC2C Impression: Imprimerie IRO

Crédits photographiques: CDC sauf mentions N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 500 exemplaires



sommaire

p 3 ici et maintenant

- «Tous dehors» dans le marais de Brouage
- Le moulin des Loges s'ouvre à vous

4 à voir, à savoir

- Le CIAS vous accompagne à tous les âges de la vie
- Baisse des tarifs de collecte des ordures ménagères

D / agir avec l'Agenda 21

- Ce que l'on peut mettre dans les poubelles jaunes
- Les cantines s'attaquent au gaspillage alimentaire
- Un pavillon de compostage à l'hôpital de Marennes
- Économies d'énergie : «les collectivités peuvent montrer l'exemple»

P 10 développer l'activité

- Soutien coordonné au commerce de centre-bourg
- Vœux aux acteurs économiques

p 11 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc. bassindemarennes



www.twitter.com/CdC marennes

ici et maintenant _____ / 3

« Tous dehors » dans le marais de Brouage

Depuis 2014, les journées « *Tous dehors* » invitent le public à découvrir les sites Natura 2000 des marais de la Seudre, de Brouage et de l'Île d'Oléron. Le dimanche 16 juin, c'est le marais de Brouage que l'on vous propose de (re)découvrir, au cours d'une après-midi riche en animations.



e rendez-vous a lieu à 14h15 sur la place de l'église Saint Hilaire à Hiers, Commune de Marennes-Hiers-Brouage (stationnement possible à proximité). De là, plusieurs animations vous seront proposées.



14h30-16h30 Balade dans le marais

Au cours d'une balade à pied d'environ 6 km (prévoir tenue et chaussures adaptées), découvrez l'histoire du marais de Brouage, ancien golfe de Saintonge classé au titre de ses qualités historiques et pittoresques. Une lecture du paysage vous permettra de comprendre son évolution liée aux activités humaines (saliculture, élevage...) et à la gestion du réseau hydraulique.

Au cours de la visite, observez la faune et la flore et prenez en photo une plante, un animal, ou un paysage, témoins de la riche biodiversité du marais. Découvrez enfin les actions qui sont menées pour préserver et valoriser cet espace exceptionnel. La balade se terminera par un verre de l'amitié.

15h-17h Activités pour les familles

Pour ceux qui ne participeront pas à la balade, des activités nature encadrées seront proposées aux familles et à leurs enfants, comme la construction d'hôtels à insectes (sur inscription), la réalisation de masques pour les plus petits, ou encore de mobiles Cistude ou Cigogne pour les plus grands.

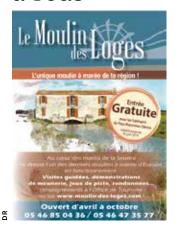
À 15h30 puis à 16h30, une chasse aux petites bêtes sera organisée (durée 40 minutes).

«Tous dehors» dans le marais de Brouage est un événement organisé par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes dans le cadre de l'animation Natura 2000, de l'Agenda 21 et du Grand projet du marais de Brouage, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, et le CPIE Marennes Oléron.



CdC du Bassin de Marennes Animation Natura 2000 Tél. 05 46 85 98 41 natura2000@bassin-de-marennes.com

Le Moulin des Loges s'ouvre à vous



Jusqu'au 30 juin, l'Office de Tourisme propose aux habitants du Pays Marennes Oléron de découvrir gratuitement (sur justificatif de domicile) le Moulin des Loges.

Propriété du Conservatoire du Littoral et situé au milieu des marais de la Seudre sur un site naturel protégé, le Moulin des Loges date du XVIII^e siècle.

À noter :

- Vendredi 5 avril à 10h: démonstration de meunerie (gratuit pour tous).
- Dimanche 21 et lundi 22 avril à 15h: chasse aux œufs en famille (gratuit pour tous).
- Vendredi 17 au dimanche 19 mai: Journées européennes des moulins, démonstration de meunerie vendredi et samedi à 9h45, le dimanche à 10h30 (3€/pers.).
- Samedi 25 et dimanche 26 mai : fête de la nature, animations gratuites à 15h30 et à 17h et visite guidée du moulin à 15h et 16h30 (3€/pers.).
- Samedi 22 et dimanche 23 juin :
 Journées du patrimoine de Pays et
 des Moulins, visites commentées
 à 15h, 16h et 17h (3€/pers.).



Ouverture du 6 avril au 31 octobre 2019. Tarifs: 5€ adulte - 3€ enfant de 6 à 16 ans - 4€ tarif réduit et groupe - gratuit < 5 ans Bureau d'accueil de Marennes: 05 46 85 04 36



Animé par une équipe de femmes et d'hommes de terrain, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) conduit la politique sociale de la Communauté de Communes. De la petite enfance au troisième âge, il fait en sorte que chacun puisse accéder à l'ensemble des services, contribuant ainsi à la cohésion sociale du territoire.

e CIAS accompagne au quotidien les personnes en difficulté, mais pas seulement. Il met également en œuvre l'ensemble de la politique en faveur des familles, et constitue la porte d'entrée pour toutes questions relatives à la petite enfance, à la parentalité, au logement et au cadre de vie, à la santé, à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle, ou à l'accès aux droits.

La solidarité comme valeur fondamentale

La solidarité est au cœur des politiques menées par le CIAS. Accompagner, soutenir et favoriser l'autonomie à tous les âges de la vie est sa devise. Soucieux de promouvoir les échanges intergénérationnels et le vivre ensemble, tout en favorisant la mixité sociale, le CIAS propose des prestations à prix abordable ouvertes à tous.

Ses principales missions sont :

- l'analyse des besoins sociaux,
- l'aide à domicile pour les actes essentiels (toilette, habillage, repas) et courants de la vie quotidienne (ménage, courses),
- l'accompagnement et le conseil aux Communes en matière d'action sociale,

- la mise en œuvre de la politique enfance/ jeunesse et en direction des familles,
- la mise en œuvre de la politique locale de santé.



L'équipe administrative du CIAS : Nathalie, Sylvie, Muriel, Stéphanie, Isabelle (médaillon) et Fanny (absente).

Une équipe à votre écoute

Une quarantaine d'agents portent au quotidien l'action du CIAS: une équipe administrative qui vous accueille et vous oriente, une trentaine d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie qui vous aide à vivre dans votre logement, et plus d'une dizaine d'éducateurs et d'animateurs qui conseillent les familles et accueillent vos enfants de 0 à 17 ans.

Coordination de la politique en faveur des familles

Le CIAS a signé en 2018 une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF. Ce partenariat, élaboré à la suite d'un diagnostic du territoire, vise à optimiser les synergies entre tous les acteurs dédiés aux familles. Les objectifs sont de renforcer l'accès aux droits, d'améliorer l'accès aux services, de soutenir la parentalité, d'améliorer l'inclusion sociale, d'animer la vie sociale locale, avec comme souci d'adapter au mieux les services aux besoins des familles.

Permettre un meilleur accès aux soins

Le CIAS assure également la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (CLS), signé avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) en 2018. Là aussi, il s'agit de mieux coordonner les acteurs de la santé, mais aussi de mobiliser les habitants pour leur donner l'opportunité d'être acteurs de leur bien-être. L'un des axes est de travailler sur les déterminants de la santé, c'est-à-dire sur les facteurs qui influencent l'état de santé des personnes: emploi, revenus, éducation...

à voir, à savoir — /5



Le service d'aide à domicile

11 aides à domicile pour les tâches du quotidien (ménage, repassage, courses...), 14 auxiliaires de vie pour l'aide à la personne (toilette, habillage...) et 1 aide médico-psychologique accompagnent chaque année plus de 300 personnes, soit 35 000 heures d'intervention.





Centre Intercommunal d'Action Sociale

23, rue Dubois Meynardie 17320 Marennes-Hiers-Brouage Tél. 05 46 85 75 43 cias@bassin-de-marennes.com

Lundi: 13h30-17h

Mardi et mercredi: 9h-12h30 et

13h30-17h Jeudi : 9h-12h30

Vendredi: 9h-12h30 et 13h30-16h

Promouvoir l'accès à la culture pour tous

Favoriser l'accès aux lieux culturels, mais aussi stimuler la parole, valoriser l'esprit créatif et poétique des habitants, font partie du projet social de solidarité et de mixité du CIAS. Cette action culturelle s'adresse à tous, sans oublier les plus fragilisés et les personnes âgées.

Il vise aussi la jeunesse – de la plus petite enfance à l'adolescence – avec un travail de médiation culturelle mené dans le cadre d'un projet éducatif territorial et s'inscrivant dans le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle signé par le Pays Marennes Oléron avec la DRAC et le rectorat de Poitiers.

Comme vous l'aurez compris, quels que soient vos besoins, n'hésitez pas franchir la porte du CIAS. Ses agents sont là pour vous aider à trouver des solutions. Ils vous accompagneront et vous orienteront avec bienveillance et discrétion.

L'action des CCAS

Les Centres Communaux d'Action Sociale sont gérés par les Communes. Leur domaine d'intervention est double :

- aide sociale légale:
 accompagnement dans la
 constitution des dossiers de
 demande d'aides relevant de l'État
 ou du Département (Allocation
 Personnalisée d'Autonomie,
 Allocation de solidarité aux
 personnes âgées, Protection
 universelle maladie, Aide
 Personnalisée au Logement...)
- aide sociale facultative: mise en œuvre de la politique sociale de la Commune qui peut donc différer d'une Commune à une autre (secours d'urgence, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé...).

Le Conseil d'Administration



Mickaël Vallet, Nathalie Dedieu, Jean-Lou Chemin (ancien directeur du CIAS parti à la retraite), Jennifer Tranchant (nouvelle directrice du CIAS), et Patrice Brouhard.

Le CIAS du Bassin de Marennes est administré par un Conseil d'Administration présidé par Mickaël Vallet, président de la Communauté de Communes. Il est composé de vingt membres, pour moitié élus communautaires dont Nathalie Dedieu, vice-présidente chargée de l'action sociale et Patrice Brouhard, vice-président chargé de l'enfance-jeunesse. Toutes les Communes sont représentées.

L'autre moitié est constituée de personnes qualifiées du secteur social: représentants d'associations familiales, d'insertion, de lutte contre les exclusions, de retraités, de personnes âgées, et de personnes handicapées.



Le Relais petite enfance (0 à 6 ans)

Deux éducatrices animent le réseau d'assistantes maternelles du territoire. Elles informent également les parents sur les différents modes d'accueil de leurs jeunes enfants: statuts, tarifs, formalités...

- Tél. 05 46 85 76 92
- ram@bassin-de-marennes.com



L'accueil de loisirs (3 à 12 ans)

Une dizaine d'animateurs dont cinq permanents, animent le Château des enfants et « les p'tits Gua mains » les mercredis et pendant les vacances scolaires. Une centaine d'enfants sont accueillis chaque semaine.

- Tél. 05 46 76 46 67
- chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com



Jeunes (11 à 17 ans)

Trois éducateurs accueillent une centaine d'adolescents par an, les mercredis et durant les vacances scolaires pour leur proposer activités culturelles, sportives, créatives, sorties et voyages...

- Tél. 06 27 06 18 67
- locauxjeunes@bassin-de-marennes.com

Baisse des tarifs de collecte des ordures ménagères

La Régie des déchets baisse le montant de la redevance afin de récompenser les efforts que vous faites depuis quatre ans en faveur du tri sélectif. Avec l'extension des consignes de tri aux emballages plastiques et en aluminium depuis le 1er janvier, vous pouvez même faire encore plus d'économies.



oncrètement, cette mesure exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat se traduit de la manière suivante:

• tous les tarifs d'abonnement baissent de 5%: (bacs, sacs, conteneurs enterrés),

• le forfait de levées passe de 12 à 8 levées par an, baissant d'autant le coût pour nombre d'entre vous.

En effet, 46 % des foyers recourent à moins de 12 levées par an, payant jusqu'ici un service qu'ils n'utilisaient pas. Avec un forfait de base à 8 levées, le coût pour eux se rapproche de l'usage réel du service.

Plus de tri, c'est plus d'économies!

Exemples d'évolution des tarifs		Bac 80 L (1 pers.)			Bac 120 L (2 à 3 pers.)			Bac 360 L (Professionnels)		
		Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Économie	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Économie	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Économie
	Abonnement + 12 levées	161,48€	154,88 €	6,60€	203,72€	194,92€	8,80 €	319,44€	307,34€	12,10 €
	Abonnement + 8 levées	161,48€	148,72 €	12,76€	203,72€	185,68 €	18,04 €	319,44€	280,06 €	39,38 €
	Levée supplémentaire	1,54€	1,54€	-	2,31€	2,31€	-	6,82€	6,82€	-

	Sacs p	répayés 30 L c	ou 50 L	Conteneur enterré accès 2/3 pers.				
	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Économie	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Économie		
Abonnement	132€	125,40 €	6,60 €	165€	157,30 €	7,70 €		



Régie des déchets du Bassin de Marennes

0 805 707 887



Changement au sein du Conseil communautaire

Lors du Conseil communautaire du 29 janvier dernier, le président Mickaël Vallet a informé ses collègues avoir retiré à Ghislaine Bégu-Le Rocheleuil, 6ème vice-présidente, sa délégation « culture, sports, loisirs et la vie associative », du fait d'un « niveau de défiance [...] atteint à son endroit et à l'endroit de la politique communautaire ». Sur sa demande, « dans un souci

de bonne représentation des Communes au sein du bureau communautaire », le conseil a validé le maintien de l'élue dans ses fonctions de 6ème vice-présidente, sans délégation.

Le président animera désormais la commission « sport, culture, loisirs et vie associative » jusqu'à la fin du mandat.

Ce que l'on peut mettre dans les poubelles jaunes sans restes alimentaires















Barquettes en plastique



Bouteilles et flacons en plastique

jusqu'à 5 litres (au-delà à déposer en déchèterie)



Pots en plastiques



Sacs, sachets, films en plastique (et film alimentaire)







Briques alimentaires







Petits emballages en carton









Dans les points d'apport volontaire

Emplacements localisés sur www.bassin-de-marennes.com rubrique «Collecte et consignes de tri».

Papiers

Journaux, magazines, feuilles de papier, prospectus, cahiers et livres.



Verres

Bouteilles, pots, bocaux



Textiles

Vêtements, linge de maison, chaussures et bottes, petite maroquinerie, peluches



Pour vos déchets organiques: un composteur à 15 €

Inscription au 0 805 707 887 (numéro vert) ou en envoyant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) à compostage@bassin-de-marennes.com



120 gr / repas :

c'est la moyenne nationale du gaspillage pour un élève d'école élémentaire.

- de 20 gr / repas :

c'est le gaspillage moyen des services de restauration les plus exemplaires.

Avec l'appui de la Communauté de Communes, les services de restauration scolaire du territoire ont évalué la quantité de nourriture gaspillée sur une année. Si les chiffres semblent élevés, des mesures simples peuvent permettre de rectifier le tir.

lus de 100 000 repas sont servis chaque année aux enfants des écoles du Bassin de Marennes. Avec une moyenne de 100 grammes de nourriture jetés par repas (soit 24% de celui-ci), c'est environ 10 tonnes qui sont gaspillées annuellement. Un repas étant facturé en moyenne 2,47 €, ce sont 59 centimes de denrées qui partent à la poubelle, soit un total estimé à 60 000 € par an.

Des causes multiples

60% des denrées jetées sont issues des «retours assiette» laissés par les enfants, soit que le repas n'a pas plus, qu'il a été servi trop chaud ou trop froid, qu'il y avait trop à manger, que le temps du repas est trop court ou que l'environnement est trop bruyant.

40% sont des denrées préparées qui n'ont pas été consommées du fait d'un surplus de production ou de la difficulté de gérer les effectifs parfois très fluctuants.

Des mesures concrètes

Fortes de ce constat, les cantines vont pouvoir travailler sur des actions correctives en cuisine. Certaines ont diffusé un questionnaire aux enfants afin d'avoir leur ressenti sur le service de restauration. Des actions de sensibilisation sont également programmées: interventions de l'association TERDEV et du CPIE Marennes Oléron, accueil de l'exposition photos « Hungry Planet » de Peter Menzel mettant en scène des familles de différents pays au milieu d'une semaine de nourriture.

La Communauté de Communes propose également d'accompagner les services de restauration dans leur approvisionnement en denrées de qualité via les circuits courts.

Un pavillon de compostage à l'hôpital de Marennes

L'hôpital vient de s'équiper du plus grand pavillon de compostage du département : une structure de 20 m³ qui va lui permettre de composter entre 15 et 18 tonnes de déchets alimentaires par an.

ela fait maintenant plus de deux ans que l'hôpital s'est lancé dans le compostage, sous l'impulsion de Rodolphe Martin, responsable technique et Pascale Fouché, adjointe administrative, tous deux porteurs de l'axe « développement durable » du projet d'établissement.

Montée en puissance

Après l'installation d'un composteur individuel (345 litres), puis d'un deuxième, puis de quatre composteurs collectifs de 1000 litres chacun, c'est désormais un pavillon de compostage de 20 m³ qui a été créé : le plus important de Charente-Maritime.

Personnel impliqué

Avec 220 résidents, 50 kg de restes alimentaires sont ainsi détournés chaque jour des poubelles grises, soit environ 15 à 18 tonnes par an. Dix agents ont été formés au compostage et participent avec enthousiasme à cette démarche.

Des économies réalisées

D'un montant de 17 000 € TTC, le pavillon a été financé à 55 % par l'ADEME, 25 % par la Régie des déchets du Bassin de Marennes et 20 % par l'hôpital. Des sommes qui seront rapidement amorties au regard des coûts de collecte et de traitement des déchets ainsi évités.



Le pavillon a été installé par les associations d'insertion Terre-Mer Chantiers et Cap Vert.



agir avec l'Agenda 21



Cela fait maintenant un an qu'Antonin Flausse, conseiller en énergie partagé, sillonne le territoire pour aider les collectivités à réduire leurs consommations d'énergie. Un travail de fourmi qui permet d'enclencher un cercle vertueux. Explications.

Vert & Bleu: Qu'est-ce qu'un conseiller en énergie partagé?

Antonin Flausse: Il s'agit d'un technicien spécialisé en énergie dont les compétences sont partagées entre plusieurs collectivités; pour mon cas les Communautés de Communes du Bassin de Marennes et de l'Île d'Oléron ainsi que leurs Communes membres. Le coût de ma mission est pris en charge à 50 % par l'ADEME et à 50 % par les collectivités au prorata de leur nombre d'habitants.

V&B: Quel est ton rôle?

A. F.: J'apporte des conseils aux collectivités pour les aider à réduire leurs consommations d'énergie (électricité, gaz, fioul...) et d'eau. Mon travail porte sur les bâtiments ainsi que sur l'éclairage public. Cela passe par la réalisation d'un diagnostic et la définition d'un plan d'actions pluriannuel dont j'accompagne ensuite la mise en œuvre. J'assiste aussi les collectivités dans leur projet de construction ou de rénovation, dans la rédaction des cahiers des charges ou l'analyse des devis. Enfin je fais un travail de sensibilisation des élus et des techniciens aux problématiques d'énergie.

V&B : Où en es-tu de ce travail ?

A. F.: Je viens de terminer la phase diagnostic sur l'ensemble des Communes du Bassin de Marennes et la CdC. À partir des factures, j'ai analysé les différentes consommations sur les trois dernières années, étudié les contrats et abonnements, évalué la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage public. Ce travail permet aux collectivités d'avoir une meilleure connaissance de leur patrimoine. Sur cette base, nous avons élaboré un plan d'actions avec les élus et les techniciens de chaque collectivité ; charge désormais à elles de le mettre en œuvre.

V&B: Quelle est la situation « énergétique » sur le Bassin de Marennes?

A. F.: Les collectivités n'ont pas attendu l'arrivée d'un conseiller en énergie partagé pour engager des actions. L'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit. l'isolation des combles ou l'installation de nouvelles huisseries ont déjà permis de réaliser des économies d'énergie. Le Bassin de Marennes se situe dans la movenne nationale en matière de consommation, et aujourd'hui les élus perçoivent mieux les économies réalisables, dans un contexte où le prix de l'énergie est en constante augmentation.

V&B: Quelles sont les actions à mettre en œuvre?

A. F.: Il y a des mesures simples qui nécessitent peu d'investissement, comme l'installation de régulateurs et de programmateurs de chauffage. Il y a aussi un gros travail d'optimisation tarifaire à faire sur les abonnements. Si les économies réalisées sont réinvesties dans des travaux d'isolation, de changement de chaudière ou de rénovation de l'éclairage public, d'autres économies seront à nouveau générées, créant ainsi un cercle vertueux. L'enjeu est financier mais également environnemental puisqu'il permet de réduire les gaz à effet de serre. Les collectivités peuvent montrer l'exemple à leurs concitoyens dans ce domaine.



Aides à la rénovation

Vous êtes propriétaire occupant : l'agence Soliha vous reçoit sur rendez-vous pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier de demande d'aides financières: amélioration des performances énergétiques (chauffage, isolation, menuiseries...), réhabilitation d'un logement dégradé, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap.

Prochaines permanences: 1er et 15 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin.



Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres contact.charentemaritime@ soliha.fr Tél. 05 46 07 49 99

L'Espace Info Energie

Vous avez besoin d'un conseil technique sur vos consommations d'énergie, pour votre projet de rénovation ou de construction d'un logement neuf? L'Espace Info Énergie vous accueille pour répondre à toutes vos questions.

Prochaines permanences : 3, 16 et 30 avril, 15 et 29 mai, 12 et 3 juillet.







Valentine Bizet Conseillère Espace Info Énergie Tél. 05 46 22 19 36 v.bizet@agglo-royan.fr



Multiservice à Nieulle-sur-Seudre dans un local communal.

La Communauté de Communes, compétente en matière de développement économique, n'intervient pas seulement dans les zones d'activités qu'elle aménage et qu'elle gère. Elle apporte aussi son concours au développement des activités commerciales en centre-ville et en centre-bourg, aux côtés des Communes.

est une nouveauté apparue avec la loi NOTRe du 7 août 2015 : les Communautés de Communes et d'Agglomération sont aussi compétentes en matière de « politique locale du commerce et [de] soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » au-delà des Zones d'Activités Économiques (ZAE).

Clarification des rôles

Historiquement, ce sont les Communes qui interviennent auprès du commerce local. au travers notamment de l'immobilier commercial (gestion de baux commerciaux, rénovation de locaux commerciaux...), du soutien aux associations de commercants. ou de l'aménagement urbain.

Il convenait donc de clarifier les rôles, pour une vraie complémentarité d'actions entre les Communes et l'intercommunalité.

La CdC en accompagnement

Les élus communautaires ont donc précisé les missions qui relèvent de la Communauté de Communes, à savoir : « l'ingénierie et l'accompagnement à la stratégie de maintien et de renforcement de l'attractivité commerciale dans les centres-villes et centres-bourgs ».

Ainsi, le service Développement économique de la CdC accompagnera les entrepreneurs qui souhaitent s'implanter sur le territoire sans distinction de lieu (zones d'activités ou centres-bourgs), et interviendra en application d'une stratégie globale à l'échelle du Bassin de Marennes.

Le rôle des Communes préservé

Les Communes gardent quant à elles la maitrise immobilière quant au choix d'implantation de ces nouvelles activités commerciales (hors ZAE). Elles conservent aussi leurs actions en matière d'investissements, comme l'acquisition de locaux commerciaux qu'elles peuvent louer en direct à des porteurs de projet.

Cette répartition des rôles permet de renforcer les synergies, tout en maintenant la proximité pour agir.



Service Développement économique 10, rue du Maréchal Foch Tél. 05 46 85 98 41 deveco@bassin-de-marennes.com



Vœux aux acteurs économiques

La désormais traditionnelle cérémonie des vœux aux acteurs économiques du Bassin de Marennes a réuni plus de 160 entrepreneurs et partenaires à Bourcefranc-Le Chapus le 14 ianvier.

L'occasion pour Mickael Vallet, président de la CdC et Joël Papineau, vice-président chargé du développement économique, de rappeler les actions en faveur des entreprises et de l'emploi, et de présenter les différents services dédiés à l'accompagnement des porteurs de projet.



AVRIL

lundi 1 **MARENNES**

Théâtre

LE MISANTHROPE

L'Estran - 20h

mardi 2

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

DIRE, RENCONTRES **ARTISTIQUES**

Lycée de la Mer - 18h

jeudi 4

MARENNES

DIRE, RENCONTRES **ARTISTIQUES**

La Bigaille - 18h

samedi 6

MARFNNES

YVES TOLE FAMILY

La Bigaille - 21h

dimanche 7

MARENNES

COTTON TAIL

La Bigaille - 15h15 et 20h20

ieudi 11

MARENNES

Livre et lecture

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Librairie Le Coureau - 19h - Gratuit

vendredi 12 au samedi 13

MARENNES

Musiques actuelle FESTIVAL +DE SON LES 10 ANS

Archi Deep, La Poison, Les Caméléons, Les Voizins Team, L'Ensemble National



dimanche 14

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

3 GROUPES MUSICAUX Le Sémaphore - 15h - Gratuit

vendredi 19

MARENNES

CONCERT UKULELE La Bigaille - 21h

samedi 20

MARENNES

CONCERT ROCK

La Bigaille - 21h

samedi 20/04 au jeudi 2/05

MARENNES

COULEURS PATRIMOINE

Château de la Gataudière - 14h30

Gratuit

vendredi 26

MARENNES

JOHN BARTON

La Bigaille - 21h

MAI

jeudi 2

MARENNES

FESTIVAL TANGOLÉRON: **MILONGA**

La Bigaille - 21h

vendredi 3

MARENNES

CONCERT ROCK

La Bigaille - 21h

samedi 4

MARENNES

MIAM DES HISTOIRES

Médiathèque - 15h - Gratuit

SAINT-JUST-LUZAC

DES POLICHINELLES DANS L'TERROIR

Salle des fêtes - 21h

mercredi 8

HIERS - BROUAGE

FOIRE AUX FLEURS ET PRODUITS RÉGIONAUX

jeudi 9

MARENNES

PREMIÈRE NEIGE

L'Estran - 20h30

samedi 11

MARENNES

CORDES SENSIBLES La Bigaille - 21h

dimanche 12

MARENNES

MALDEMER LE PIRATE

La Bigaille - 16h15

vendredi 17 au dimanche 19

SAINT-JUST-LUZAC

JOURNÉES EUROPÉENNES **DES MOULINS** Moulin des Loges

samedi 18

MARENNES

JOURNÉE VÉGÉTALE

La Bigaille - 10h

dimanche 19

HIERS-BROUAGE

FÊTE DU COCHON

Poudrière Saint-Luc - 12h30

vendredi 24

MARENNES

ALEX R ET LE GOMBO CLUB

La Bigaille - 21h

samedi 25

MARENNES

LA TURI UKWA

La Bigaille - 21h

samedi 25 au dimanche 26

FÊTE DE LA NATURE



dimanche 26

MARENNES

LA CHORALE ÉPHÉMÈRE

La Bigaille - 18h15 ieudi 30

MARENNES

COURSE DE L'HUÎTRE MARENNES OLÉRON

Départs à 9h et 9h3o pl. Chasseloup-Laubat

NIUL

samedi. 1 **MARENNES**

FÊTE MONDIALE DU JEU Médiathèque - 10h

15 FESTIVAL MUSIQUES AU PAYS DE PIERRE LOTI Concert de clôture. Église St-Pierre

de Sales - 20h30

dimanche 2 **BOURCEFRANC-LE CHAPUS**

PIQUE-NIQUE CHÂPEAUTÉ

Sur les remparts - 11h30

mercredi 5 **MARENNES**

À LA RECHERCHE DE PABLO Médiathèque - 16h

jeudi 6

MARENNES

BALLET CENDRILLON

L'Estran - 20h

samedi 8

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

MARCHE GOURMANDE

Moulin de la Plataine - 18h à 23h

samedi 8 au lundi 10

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

BIVOUAC MILITAIRE du XVIIIème SIÈCI F

dimanche 9

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

60 ANS DU COMITÉ DES **FÊTES**

Port du Chapus

HIERS - BROUAGE

MARCHÉ GOURMAND

Pl. de l'église - 10h à 18h

ieudi 13

MARENNES

VOUS AVEZ VU PASSER

LA GORILLE? L'Estran - 21h

jeudi 13 au samedi 15

MARENNES

FESTIVAL CERV'ODYSSÉE

Collège Jean Hay samedi 15

HIERS-BROUAGE

FÊTE DU PORT SOUTERRAIN

Centre ville - 19h

dimanche 16

HIERS-BROUAGE

TOUS DEHORS DANS LE

MARAIS DE BROUAGE 14h30-17h.

RV pl. de l'église à Hiers - Gratuit

samedi 22 **BOURCEFRANC - LE CHAPUS**

FEUX DE LA SAINT JEAN

Rue Kennedy - 19h - Gratuit samedi 22 au

dimanche 23 HIERS - BROUAGE

FÊTE MULTI-ÉPOQUES

Clos de la Halle aux Vivres - Gratuit

SAINT-JUST - LUZAC

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS Moulin des Loges - 15h

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme, avec le concours du Pays Marennes Oléron. Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur www.ile-oleron-marennes.com





14L30=16L30

Balade-découverte du marais (6 km):
histoire, paysage, biodiversité, avenir...



JOURNÉES NATURE EN PAYS MARENNES OLÉRON

COMMUNAUTÉ DE COMMMUNES DU BASSIN <u>de marennes</u>

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS AUX ATELIERS ENFANTS 05 46 85 98 41 - natura2000@bassin-de-marennes.com

Construis ton hôtel à insectes (sur inscription).



GRATUIT









